

AGC du LOT

430 AVENUE JEAN-JAURES
BP CS 60199 46004 CAHORS CEDEX 9

Tel : 0565232230

Fax : 0565232239

Client : 06855

SD : 86501822711309V



LA POSTE

6067
6 △



FACTURE

Date : 02/10/2025 Pièce n° : **00260000424**

Dossier suivi par : Philippe ESCAIGNOUX

GAEC DE REYGASSE
MRS REDOULES
LES BOUSCARELS
46150 THEDIRAC

DESIGNATION	QUANTITE	UNITE	P.U. H.T.	TVA	MONTANT H.T.
PRESTATIONS COMPTABLES 2026					
Exercice : du 01/04/2025 au 31/03/2026					
Comptes annuels et accompagnement (ARASA) Acompte	1,00	U	3 554,00	20,000	3 554,00
DECLARATION TVA ET ECRITURES COMPTABLES SUR LA PERIODE DU 01/04/2017 AU 30/06/2017 SUIVANT AVENANT N° C00888 DU 01/08/2017					
- saisie des factures par l'AGC					
- clôture/établissement des comptes annuels					
- BA, réel					
- TVA - liasse et déclarations fiscales					
- conseil d'entreprise et de gestion niveau SECURITE					
- suivi sociétaire approfondi					

TVA	BASE H.T.	TAUX	MONTANT TVA
VN	3 554,00	20,00	710,80

Montant total TTC : 4 264,80 €

NET A PAYER : 4 264,80 €

Règlement (échéance le 28/10/2025)

COUPON A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT

CLIENT : AGC46 / 06855 / PE

FACTURE : 00260000424 du 02/10/2025

NET A PAYER : 4 264,80 €

TVA acquittée sur les encaissements.

Passé le délai de 1 mois application d'intérêts de retard égal à 3 fois le taux d'intérêt légal.

Pas d'escompte pour paiement comptant.

« Aux termes des Art. L. 441-6I al.12 et D. 441-5 al.12 du code du commerce -

Pour tout paiement après la date d'échéance, une indemnité forfaitaire de 40 € sera appliquée afin de couvrir les frais de recouvrement. »